

## GREFFAGE D'ÉTÉ DES ARBRES FRUITIERS

Lieu : **La Thomassine**, 2298 chemin de la Thomassine, 04100 Manosque.

Date : **samedi 6 septembre 2025**.

Horaires : **9h00 – 17h** (repas tiré du sac).

Matériel à prévoir :

- Vêtements adaptés aux conditions extérieures et selon météo annoncée.
- Greffoir et/ou sécateur aiguisé (*remarque : vous n'avez pas de greffoir et vous souhaitez des conseils sur l'achat d'un greffoir ? N'hésitez pas à demander conseil lors de la formation*).

Intervenant : **Dominique Molle**, formateur et conseiller spécialisé en arboriculture (Aurorescence).

Objectifs :

Connaitre les différentes modalités et méthodes de greffage d'été afin de multiplier des arbres fruitiers et de s'initier aux gestes techniques de ces types de greffe.

Programme :

### **Quelles techniques pour quelles espèces fruitières ?**

- Comprendre la multiplication des arbres fruitiers.
- Bien choisir le porte-greffe selon les espèces, le type de greffe, le sol, la vigueur...
- Récolte et conservation des greffons.
- Présentation des techniques de greffage d'été dites « greffe en écusson » et « greffe en fenêtre d'église / chip-budding ».
- Éléments de sécurité liés à l'utilisation des outils (très coupants !), la désinfection systématique des outils.
- Pratique : démonstration des différentes greffes par le formateur et initiation des stagiaires sur des tronçons de branches.

La journée se déroulera pour moitié en salle et pour moitié en extérieur pour les exercices pratiques.

*Il est de la responsabilité de la personne en formation de porter les vêtements, le matériel et les équipements de protection indiqués. En cas de non-respect des préconisations ou consignes données par le Parc ou le formateur, le Parc naturel régional du Luberon se dégage de toute responsabilité.*

## GREFFAGE D'ÉTÉ DES ARBRES FRUITIERS

### Bulletin d'inscription

Lieu : **La Thomassine**, 2298 chemin de la Thomassine, 04100 Manosque

Date : **samedi 6 septembre 2025**

Intervenant : **Dominique MOLLE**

Horaires : **9h00 – 17h** (repas tiré du sac).

Mme – M. (NOM-Prénom) .....

Adresse .....

.....

Téléphone : .....

Mail : .....

Ci-joint un chèque de  55€ libellé à l'ordre du **Parc naturel régional du Luberon**  
(sauf tarif réduit : 45 €, joindre un justificatif : étudiant, bénéficiaire du RSA, demandeur d'emploi)

**Attention – Faire un chèque séparé pour chaque stage.**  
**Tout règlement est dû sauf cas exceptionnels et justifiés.**  
(Dans ce cas, le chèque vous sera retourné en cas d'annulation)

Pour favoriser le covoiturage, la liste des stagiaires et leurs coordonnées peuvent être envoyées à l'ensemble du groupe. En cas de refus, cocher la case ci-dessous :

Je m'oppose à la diffusion de mes coordonnées aux participants du stage.

Envoyer votre bulletin d'inscription et votre chèque à :

**Parc naturel régional du Luberon**  
**60, place Jean-Jaurès – BP 122**  
**84404 APT CEDEX**

#### Informations pratiques :

- Il est recommandé d'apporter son repas (le centre-ville de Manosque est à 5 km et le stationnement y est difficile)
- Pour vous rendre sur place, suivez la direction du stade/cimetière puis tournez à gauche, chemin de la Thomassine, juste avant l'hôtel du Pré St-Michel. Si vous arrivez par la route d'Apt, n'utilisez pas votre GPS, il risque de vous envoyer sur un chemin de terre.
- Renseignements complémentaires : [lathomassine@parcduluberon.fr](mailto:lathomassine@parcduluberon.fr)